

Tél : 01.60.66.18.57	<input checked="" type="checkbox"/> Maternelle	<input checked="" type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup> trimestre	<b>Date</b>
Courriel : Ce.0771774k@ac-creteil.fr	<input type="checkbox"/> Elémentaire	<input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> trimestre	Le 07/11/19
	<input type="checkbox"/> Primaire	<input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> trimestre	De 18H00 à 19h30
		<input type="checkbox"/> extraordinaire	

**Présents :**

Enseignant(e)s de l'école	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mme Priscilla JORDA</li> <li>Mme Candice GOMON</li> <li>Mme Amandine DENAMUR</li> </ul>
Parents élus	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mme Florie GAGNEUX (Maman de Noé en PS) Représentante titulaire de parents d'élèves</li> <li>Mme Amandine LÓPEZ MÁLAGA (Maman de Gabriel en PS) Représentante titulaire de parents d'élèves</li> <li>Mme Mélanie LORANDI (maman de Livia en GS) Représentante suppléante de parents d'élèves</li> <li>Mme Laurence MANDON (Maman de Hanaé en PS) Représentante suppléante de parents d'élèves</li> <li>Mme Sylvie NUNES (Maman de Gabrielle en PS) Représentante suppléante de parents d'élèves</li> <li>Mme Lucie VAN DER LINDEN (Maman de Romane en PS) Représentante titulaire de parents d'élèves</li> </ul>
Le maire ou son représentant	
Conseiller municipal	<ul style="list-style-type: none"> <li>M. Fabrice LARCHÉ (1<sup>er</sup> adjoint, responsable des affaires scolaires)</li> </ul>
<b>Absent(es) excusé(es)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>M. Olivier DURIEUX (IEN)</li> <li>M. Pierre WYLLEMAN (DDEN)</li> <li>Mme Sophie MALMANCHE (Responsable des affaires sociales)</li> </ul>

<b>Président(e) de séance :</b> Mme Amandine DENAMUR	<b>Secrétaire de séance :</b> Mme Priscilla JORDA
---	--

**ORDRE DU JOUR**  
**du 1<sup>er</sup> conseil d'école (propositions)**

- Modalités du fonctionnement et attributions du conseil d'école (présentation des divers membres du CE, résultats des élections, règlement intérieur du conseil d'école, comment voter, les prises de paroles.....)
- Organisation pédagogique de l'école (les effectifs, les classes...)
- Vote et approbation du règlement intérieur de l'école
- Présentation des différentes chartes : laïcité, internet et parent accompagnateur.
- Vote pour les nouvelles modalités des élections de représentants de parents (vote par correspondance uniquement)
- Sécurité et hygiène : exercice d'évacuation n°1 et PPMS
- Présentation du projet d'école 2018-2021
- Vie de l'école :
  - Les activités régulières (EPS, musique...)
  - Les autres activités
- Coopérative
- Travaux
- Réponses aux questions des parents
  - Pour les parents de petite section, l'entrée leur semble difficile à cause de la grande cour à traverser, ils se demandent s'ils ne seraient pas possible d'accompagner les enfants de PS jusqu'à l'autre porte ou passer par la salle de motricité ?

- b. Serait-il possible que les PS qui mangent à la cantine soient couchés plus tôt, 13h par exemple. Ils sont couchés tard actuellement.
- c. Pour les parents de moyenne section, beaucoup de parents sont embêtés par le fait que les enfants se reposent à même le sol, sol pas très propre puisqu'il y a la garderie le matin avec les chaussures, ils voudraient que des tapis soient achetés même si le temps de repos est court.
- d. Question de plusieurs parents, leurs enfants leur ont parlé de caméras à l'école. Y a-t-il eu un tournage dans l'école ? Si oui, comment se fait-il que nous ne sommes pas au courant? Nous n'avions signé aucun papier autorisant de filmer nos enfants ?
- e. Interpellation de parents quant au partage de gobelets pour boire et donc de microbes

12. Dates et horaires des prochains conseils d'école

## 1. Modalités du fonctionnement et attributions du conseil d'école (présentation des divers membres du CE, résultats des élections, règlement intérieur du conseil d'école, comment voter, les prises de paroles.....)

Après un rapide tour de table, le règlement intérieur du conseil d'école est présenté et voté :

Voix pour : 7 (9 personnes présentes mais 7 ayant un pouvoir de vote)

Voix contre : 0

Absentions : 0

Il y a eu une baisse de participation aux élections (57%).

## 2. Organisation pédagogique de l'école (les effectifs, les classes...)

*Les effectifs actuels :*

	Amandine DENAMUR	Candice GOMON	Priscilla JORDA
	PS	MS	GS
Garçons	11	7	13
Filles	16	17	10
<b>Effectif total</b>	<b>27</b>	<b>24</b>	<b>23</b>

*Prévisions d'effectif pour l'année 2020-2021 :*

Il est prévu le passage de 23 GS en CP

Il y a 15 PS annoncés, ce qui ferait un effectif total de 65 élèves.

## 3. Vote et approbation du règlement intérieur de l'école

Le **règlement intérieur** a été établi selon le modèle type départemental, seules les modalités particulières ont été ajoutées. De plus cette année, il y a eu des modifications faites suite au vote, cet été, de la loi de la confiance.

- Il est rappelé à l'ensemble des parents d'être vigilants surtout le matin car les enseignantes sont en classe. Il a été demandé aux ATSEM de ne pas ouvrir les portes. Tout retard oblige donc les enseignantes à quitter leur classe pour aller ouvrir aux retardataires.
- Les objets personnels (jouets...) ou de valeur (bijoux...) sont interdits à l'école. L'équipe pédagogique dégage toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration. Tout objet de ce type pourra être confisqué. Les parents seront tenus alors de venir le chercher auprès de la directrice.
- Tout jeu à caractère dangereux est strictement interdit.
- Les écharpes ou foulards sont interdits, seuls les tours de cou simples sont autorisés.
- Si des médicaments doivent transiter via l'école (si un adulte différent vient chercher l'enfant par exemple), les médicaments devront être remis à un adulte de l'école et seront rendus à la personne venant chercher l'enfant. Les médicaments ne devront pas être laissés dans le sac de l'enfant.
- L'utilisation d'un téléphone mobile ou de tout autre équipement terminal de communications électroniques par un élève est interdite dans l'établissement et durant les activités d'enseignement qui ont lieu hors de l'établissement scolaire (plateaux sportifs et sorties scolaires)
- Afin de ne pas perturber l'enseignement, les entrées et sorties d'un élève pour raison médicale se feront aux moments des récréations.

Le règlement intérieur proposé est voté :

Voix pour : 7 (9 personnes présentes mais 7 ayant un pouvoir de vote)

Voix contre : 0

Absentions : 0

#### 4. Présentation des différentes chartes : laïcité, internet et parent accompagnateur.

La charte sur la laïcité est celle proposée par le ministère de l'Éducation Nationale, elle rappelle les valeurs que l'École doit véhiculer.

La charte internet complète celle déjà signée pour l'utilisation d'Educartable, elle rappelle entre autres que l'utilisateur s'engage à ne pas utiliser et télécharger les photos et vidéos présentes sur Educartable pour quelque usage que ce soit.

La charte du parent accompagnateur précise les attentes des enseignants envers les parents qui accompagneraient une sortie.

Elles seront mises en ligne sur Educartable et sur le site de la mairie.

#### 5. Vote pour les nouvelles modalités des élections de représentants de parents (vote par correspondance uniquement)

Voix pour : 7 (9 personnes présentes mais 7 ayant un pouvoir de vote)

Voix contre : 0

Absentions : 0

#### 6. Sécurité et hygiène : exercice d'évacuation n°1 et PPMS

Le 1<sup>er</sup> exercice incendie a été réalisé le lundi 30 Septembre. Le lieu de rassemblement est sur le parking des enseignants. Le rassemblement ne doit pas se faire trop près du bâtiment, le point doit être clairement matérialisé. Les élèves doivent être regroupés de façon précise et leurs déplacements doivent être limités (par exemple en les asseyant). Les enseignantes trouvent toujours que le signal n'est pas assez puissant, il est à peine audible lorsque la classe est en activités avec la porte fermée, ce qui est le cas la majorité du temps.

Il y a eu sur le temps de déjeuner un déclenchement de l'alarme incendie alors qu'aucun enfant n'était présent dans l'école et que rien ne justifie ce déclenchement.

Le PPMS attentat selon un scénario imposé par le Ministère de l'Éducation Nationale a eu lieu le jeudi 17 octobre. Le scénario incitait, dans le cas de notre école, à une action de confinement. Il a été indiqué aux élèves qu'il s'agit, tout comme le premier exercice incendie, d'apprendre à se protéger d'un danger proche de l'école. Le lieu de confinement est le dortoir. La mairie est remerciée pour la mise à jour de la malle PPMS.

Les deux exercices se sont déroulés sans stress pour les enfants.

#### 7. Présentation et approbation du projet d'école 2018-2021

##### a. Développer le langage

Il s'agit d'améliorer l'expression orale en lien avec l'éducation musicale ainsi que son bagage lexical grâce à des outils construits tout au long du cycle et au travers de la création de l'histoire et des différentes activités avec Célian Faivre, notre intervenant musique.

##### b. Développer une rigueur mathématique et scientifique

Il s'agit de se questionner sur le monde pour mieux le comprendre au travers de diverses activités réalisées tout au long du cycle et de structurer sa pensée au travers de jeux et défis mathématiques.

##### c. Devenir un élève citoyen

Il s'agit de développer une conscience environnementale ainsi que les compétences dans le vivre ensemble.

Le projet d'école est approuvé par l'ensemble du conseil. Il sera mis en ligne sur le blog et sur le site de la mairie.

#### 8. Vie de l'école :

##### a. Les activités régulières (EPS, musique...)

- Les MS se rendent au dojo tous les jeudis après-midi. Et les GS le vendredi après-midi.
- Célian Faivre, notre intervenant musique, est présent le mardi matin.
- Les MS et les GS fréquenteront 3 fois dans l'année la médiathèque municipale grâce à la proposition des bénévoles de nous la faire découvrir, de nous y lire une histoire et de nous permettre d'y emprunter un livre qui restera à l'école. La première visite devrait se dérouler le 06/12 pour les MS et le 03/12 pour les GS.
- Les CE1/CE2 de Mme Estienne, vont commencer la semaine prochaine le rituel de la lecture du jeudi dans chaque classe de la maternelle.
- Les décroissements du lundi après-midi ont commencé cette semaine. Les élèves de MS et GS vont sur deux périodes (2 activités par période) faire de l'anglais, des jeux de langage, des arts visuels et des jeux de société.

### b. Les autres activités

- Comme chaque année, l'école a participé à la semaine du goût. Tous les élèves de la PS au CP ont participé à un petit-déjeuner commun, ont pu goûter à des choses qui sortaient de l'ordinaire. Nous remercions la mairie pour le prêt des locaux et les parents pour leur participation. Les MS et GS ont réalisé deux après-midi d'ateliers sur le thème du goût. De plus, nous avons eu deux récréations dégustation, l'une avec des recettes proposées par les parents et l'autre afin de déguster les recettes réalisées par chaque classe et utilisant les récoltes du potager.
- Mme DENAMUR sera déchargée 10 jours dans l'année par Bruno DUPOND. Le planning est fixé pour l'année.
- Le projet de l'année de l'école maternelle est les contes. Les GS ont commencé l'écriture de l'histoire.
- Vendredi 22 Novembre, aura lieu dans la salle de motricité une journée Kapla financée par Maternelle Active. Si la mairie permet que la garderie soit exceptionnellement déplacée en élémentaire, les parents pourront venir voir l'ensemble de la construction à 16h30. M. LARCHE indique qu'il n'est pas nécessaire à Mme DENAMUR de faire une demande écrite.
- La chorale de Noël aura lieu le Vendredi 13 décembre à la salle Raymonde Fache à 18h, nous remercions la mairie pour la salle qui permet un meilleur accueil de tous. Comme chaque année, il y aura ensuite la distribution des cadeaux par le Père-Noël.
- L'équipe enseignante espère avoir l'occasion de renouveler la sortie financée chaque année par la mairie à la Villette. Nous envisageons la sortie fin mars/début avril.
- La mairie finance également deux spectacles, un de Noël et l'autre sur notre thème de l'année, qui auront lieu
  - a. Lundi 25 Novembre : Il était une fois la forêt par la compagnie Planète mômes
  - b. En deuxième spectacle, l'équipe souhaite présenter ce soir, l'envie de mettre en place une soirée contes, avec un conteur professionnel qui serait financée à la place du spectacle. Pour cela, il faudrait que les parents puissent être accueillis dans la salle de motricité à partir de 18h et que la lecture du conte se fasse au calme dans le dortoir. La mairie émet un avis favorable pour le deuxième trimestre, seul le nettoyage après la soirée est en question.
- Le spectacle de fin d'année aura lieu lors de la fête du village le Samedi 20 juin et sera suivi par la kermesse de Maternelle Active.
- La sortie de fin d'année est toujours en cours de réflexion. Il y a plusieurs possibilités. La première vient de Maternelle Active qui propose de financer entièrement une sortie. Nous réfléchissons à une sortie pédagogique pouvant se rattacher à nos projets de l'année. La deuxième possibilité vient du parc du Gâtinais, une demande de subvention pour une sortie à l'ONF est en cours.
- Notre école vient d'être labélisée au niveau engagement Etablissement en Démarche de Développement Durable. Une labellisation de territoire avec le collège et l'école l'élémentaire est envisagée. (Biosphère trop tard pour le dossier)
- Des caisses de jeux de cours (dinettes, voitures, légo...) vont être mises en place.

### 9. Coopérative

Solde précédent : 2694.25	
Dépenses	Recettes
Régie d'avance : 120€ par classe soit 360€ Adhésion et assurance OCCE : 236,74€ Achats pour la semaine du goût : 46.43€ Achats divers : 133.52€ (Caisses pour les jeux extérieurs, papier transfert pour les photos sur les sacs) Abonnement educartable : 35.10€ Commande étiquettes sur Hibouhèque pour aménagement de la BCD : 112.90€	Bénéfices photos : 934€ (pas encore comptabilisés)
924.69€	934€
Solde actuel : 1769.66	

La subvention de 500€ obtenue auprès de l'association INNER WHEELS en juin, le financement de 1000€ de la part de Maternelle Active et une participation de la coopérative d'environ 250€ paieront le vidéoprojecteur posé dans la classe de Priscilla durant la première semaine de l'année scolaire dès la réception de la facture.

## 10. Travaux / Aménagements

- Les petits aménagements demandés tout au long de l'année sont réalisés rapidement par les services techniques et les remerciements leurs sont adressés.
- Suite aux derniers conseils d'école, le texte interdisant l'affichage dans les couloirs n'a toujours pas été envoyé à Mme Denamur. M. Larché indique que l'architecte et le responsable des travaux M. Magnier souhaitent que le couloir reste libre.
- Les enseignantes demandent la possibilité d'avoir de l'eau tempérée dans les toilettes extérieures ainsi qu'un distributeur de serviettes. Cela est impossible car il n'y a pas d'arrivée d'eau chaude.
- La température de l'eau dans les classes est trop élevée. M. Larché se renseigne pour savoir s'il est possible de la régler.
- La structure financée par MA et la mairie a été posée cet été, les élèves sont ravis. Cependant l'arrivée du toboggan est à améliorer, la terre est très rapidement apparente et l'arrivée n'est pas du tout amortie. Le sujet est à l'étude par la mairie.
- L'équipe enseignante tient à remercier les services techniques pour l'entretien du jardin pédagogique cet été, sans leur arrosage très régulier et soigné les récoltes de la rentrée n'auraient pu avoir lieu.
- Les enseignantes souhaitent savoir s'il est possible de prévoir une cloche sous le préau afin de sonner la fin de la récréation. M. Larché va se renseigner.
- Il y a souvent une accumulation d'eau juste devant le portail avec une énorme flaque à contourner. M. Larché se renseigne.
- Depuis quelques semaines, la ventilation émet de nouveau des bips, il faut la désactiver dans le bureau de Mme Dromigny. Le changement d'heure a été effectué comme préconisé par les électriciens. M. Larché se renseigne.
- Les éclats sur les fenêtres n'ont pas été réparés. Il y en a davantage car les élémentaires jouent aux billes près des fenêtres. M. Larché s'étonne que cela n'ait pas été fait avant et se renseigne.
- Le local technique n'est pas accessible facilement car seulement deux personnes ont la clé. Mme Denamur propose qu'un verrou soit installé. M. Larché propose qu'un double de clé soit fait et accroché au niveau de la porte.
- Il y a toujours régulièrement des remontées de mauvaises odeurs des canalisations dans la salle de motricité et le local de sport et parfois dans le dortoir. M. Larché a pris note.
- L'équipe enseignante renouvelle sa demande d'équipement informatique. Les PC portables fournis à l'école élémentaires étant utilisés, ils ne peuvent être partagés entre les deux écoles. M. Larché s'étonne que les ordinateurs soient tous utilisés par l'élémentaire et va voir s'il est possible de récupérer des ordinateurs auprès de grosses sociétés.
- Mme Denamur demande à ce que les enseignants d'élémentaire aient accès à un ordinateur et une imprimante en l'absence de Mme Dromigny. La mairie va faire le nécessaire pour que les enseignants aient un PC dans le bureau de Mme Dromigny.

## 11. Réponses aux questions des parents

- **Pour les parents de petite section, l'entrée leur semble difficile à cause de la grande cour à traverser, ils se demandent s'ils ne seraient pas possible d'accompagner les enfants de PS jusqu'à l'autre porte ou passer par la salle de motricité ?**

L'équipe enseignante va demander aux ATSEM présentes dans le couloir de sortir dans la cour de façon à accueillir au mieux les élèves pour lesquels l'arrivée reste difficile. Il est demandé aux parents d'écourter au mieux la séparation. Il est constaté que cela concerne de moins en moins d'enfants, plus que quelques uns et que les pleurs cessent très vite. Les parents et la mairie souhaitent qu'une demande de dérogation soit faite auprès de l'inspection pour que les parents aient l'autorisation d'entrer dans la cour et de déposer les élèves à la porte du bâtiment.

- **Serait-il possible que les PS qui mangent à la cantine soient couchés plus tôt, 13h par exemple. Ils sont couchés tard actuellement.**

M. Larché propose que cette question soit abordée lors d'une réunion entre Mme Malmanche, Mme Denamur et lui-même très prochainement.

- **Pour les parents de moyenne section, beaucoup de parents sont embêtés par le fait qu'ils se reposent à même le sol, sol pas très propre puisqu'il y a la garderie le matin avec les chaussures, ils voudraient que des tapis soient achetés même si le temps de repos est court.**

S'il est possible avec le budget restant, l'équipe souhaite acheter des tapis d'ici la fin de l'année. Si cela n'est pas possible il faudra que l'école fasse une demande d'investissement auprès de la mairie. M. Larché se renseigne pour savoir s'il s'agit ou non d'investissement.

- **Question de plusieurs parents, leurs enfants leur ont parlé de caméras à l'école. Y a-t-il eu un tournage dans l'école ? Si oui, comment se fait-il que nous ne sommes pas au courant? Nous n'avions signé aucun papier autorisant de filmer nos enfants ?**

M. Larché indique qu'un reportage de France Télévision sur l'école et non sur les élèves. Il garantit qu'on ne voit que les pieds des élèves jouant à la marelle. C'est uniquement le bâtiment qui a été filmé.

- **Interpellation de parents quant au partage de gobelets pour boire et donc de microbes**

Il a été rappelé que ce problème est soulevé régulièrement, qu'aucune solution ne semble être meilleure qu'une autre. Les bouteilles ne seraient pas changées régulièrement, fuiraient et seraient échangées malgré tout. Les gobelets individuels demandent une gestion importante et ne garantissent pas que chacun boivent dans son gobelet. Les enseignantes expliquent aux élèves comment rincer leur gobelet avant de boire. Les gourdes individualisées ont été testées lors de la canicule, c'est une très grosse organisation, qui ne garantit pas le prêt de bouteille et qui ne peut donc être mis en place que de façon exceptionnelle.

Les parents d'élèves proposent un système d'étagères pour faire sécher les gobelets et que chaque élève ait son gobelet. Les enseignantes rappellent que les ATSEM n'ont pas le temps nécessaire pour nettoyer les gobelets et que par expérience les enfants ne font pas attention au verre utilisé. De plus, les microbes se propagent de pleins d'autre façon dans l'école, le partage de gobelet n'est qu'une infime cause de propagation des maladies.

## **12. Dates et horaires des prochains conseils d'école**

Vendredi 13 Mars 2020 à 18h00

Vendredi 05 Juin 2020 à 18h00